

**CONSEIL MUNICIPAL DU 23 juillet 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-trois juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de CHANÇAY, légalement convoqué le seize juillet, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur LALOT François, Maire.

**Étaient présents** : Mesdames et Messieurs LALOT François, PIEAUX Nathalie, PELTIER Michel, BRUNET Sébastien, D'ABBADIE Jérôme, JOUBERT-KOEFOD Lauranne, LE BIHAN Mathieu, LEJEAU Claudine, PELTIER Brigitte.

Absents excusés : BOSSE Cinthia, JADAUD Anne-Cécile, GAUCHER-VERON Patricia, PIERRE Doniphan

Absent : GANDON Eric

Mme PIEAUX Nathalie a été élue secrétaire de séance.

**Délibération n° 2024/34 : DÉCISION MODIFICATIVE N°01 -VIREMENT DE CRÉDITS- BUDGET COMMUNAL GESTION 2024 :**

M. le Maire informe qu'une erreur s'est produite lors de l'élaboration du budget 2024 et les crédits à l'opération 259 relative au Centre technique municipal ne sont pas suffisants. Il est donc nécessaire de procéder en section d'investissement à un virement de crédits.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget primitif 2024,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la décision modificative telle que :

- article 21312 – Opér. 271 Travaux Bâtiments communaux 2024 = - 60 000,00 €
- article 21318 - Opér. 259 Centre technique municipal = + 60 000,00 €

**QUESTIONS DIVERSES :**

- La prestation de broyage sur la commune est effectuée actuellement par M. CHAUMET.
- M. Arnaud BOUCHAT, propriétaire de parcelles jouxtant le C.R.18 a dégagé le chemin de Launay.
- Point sur l'organisation du 14 juillet.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h50.**

**Délibération du 23 juillet 2024, numérotée 34.**